

Communiqué de presse

Fribourg, le 13 novembre 2018

«Standards! Dans quel but?» Le premier Forum de la détention et de la probation donne le cap

Le premier Forum de la détention et de la probation se tiendra lundi 19 et mardi 20 novembre 2018 à Fribourg sous le titre «Standards! Dans quel but?». L'événement du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP rencontre un écho très favorable et affiche complet depuis fin octobre 2018.

Cette année, le Forum de la détention et de la probation met l'accent sur l'élaboration de standards communs et sur la promotion de l'échange de pratiques éprouvées dans des domaines tels que la sécurité, la santé et l'orientation vers les risques et les délits. Ces standards visent l'assurance et l'amélioration de la qualité. Ils garantissent l'égalité de traitement aux personnes en privation de liberté. «Standards! Dans quel but?»: le titre constitue également le programme du premier Forum. Cette plate-forme interdisciplinaire, qui réunit le milieu scientifique et l'expertise internationale, se tiendra à Fribourg.

L'événement débutera lundi 19 novembre 2018 à 13 h 30 au théâtre Équilibre. Des représentantes et représentants de la pratique de l'exécution des sanctions pénales, de l'administration et des milieux politiques discuteront l'utilité des standards. Mardi matin, divers spécialistes animeront des panels et des ateliers afin de déterminer où des standards sont déjà mis en œuvre en exécution des sanctions et où il convient d'en élaborer. Des présentations et des tables rondes s'ensuivront l'après-midi, qui sera également le moment de tirer des conclusions.

Les standards revêtent une grande importance pour l'exécution des sanctions pénales. Ils appuient l'application des principes constitutionnels relatifs à l'égalité de traitement. Tous les standards ne sont pas formulés de manière suffisamment claire. Le Forum a pour but l'élaboration commune de standards orientés vers la pratique.

Le Forum est réalisé en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique OFS et l'Institut suisse de police ISP. Il fait l'objet d'un intérêt au niveau national et affiche complet depuis fin octobre 2018. Plus de 300 personnes se sont inscrites.

Annexes: [Programme 2018](#), [Forum 2018 panels et ateliers](#)

Informations complémentaires sur le Forum: <https://www.skjv.ch/fr/forum>

▪ S K J V ▪ ▪
▪ ▪ C S C S P
C S C S P ▪ ▪

Pour de plus amples informations, les personnes ci-après se tiennent à votre disposition:

Inscription au Forum pour les journalistes

Fabienne Ayer, Responsable Communication CSCSP

Ligne directe +41 26 425 44 60, centrale +41 26 425 44 00, portable +41 76 389 30 40

Courriel: fabienne.ayer@cscsp.ch

Questions sur le Forum de la détention et de la probation

Laura von Mandach, Responsable Domaine Connaissances spécialisées & Analyse CSCSP

Ligne directe + 41 26 425 44 28, portable + 41 79 293 97 84

Courriel: laura.vonmandach@cscsp.ch

Questions générales sur le CSCSP

Patrick Cotti, Directeur CSCSP, atteignable mercredi 14.11.2018 de 9 h à 12 h

Ligne directe +41 26 425 44 02

Courriel: patrick.cotti@cscsp.ch

Lieu du Forum

Lundi et mardi après-midi: [Théâtre Equilibre, Fribourg](#)

Mardi matin: [Hôtel NH, Fribourg](#)

Le CSCSP est une fondation de la Confédération et des cantons. Il a pour but d'appuyer la CCDJP, les cantons et les concordats en matière de planification stratégique et de développement de l'exécution des sanctions pénales en Suisse. Le CSCSP est financé par les cantons et la Confédération. Sa nouvelle organisation est rendue publique depuis le 18.08.2018.

Le CSCSP est la plate-forme et la plaque tournante spécialisées et interdisciplinaires reconnues dans le domaine de la privation de liberté en Suisse. Il est le lieu central du dialogue interdisciplinaire et intercantonal ainsi que des échanges entre les décideurs politiques et les spécialistes de l'exécution des sanctions pénales. Par ses activités, le CSCSP appuie les cantons et les trois concordats sur l'exécution des sanctions en matière de planification stratégique et de développement de l'exécution des sanctions et contribue à renforcer l'harmonisation ainsi qu'à l'assurance et au développement de la qualité de l'exécution des sanctions en Suisse.

Tâches et prestations du CSCSP

Contrôle et analyse des capacités: vue d'ensemble des places pour toutes les catégories de détention et projets de construction, développement du rapport de planification suisse en tant que base pour des décisions stratégiques de la CCDJP, des concordats et des cantons.

Sécurité: vue d'ensemble et élaboration commune de standards, analyses et audits en matière de sécurité.

Orientation vers les délits et les risques: harmonisation et développement de l'application d'outils pronostiques validés et reconnus.

Professions de l'exécution des sanctions pénales: formation et formation continue du personnel de l'exécution des sanctions pénales, dont la Formation de base et la Formation de cadres préparant aux examens fédéraux.

Formation en privation de liberté: offres de formation pour les personnes détenues dans les établissements d'exécution des peines et mesures. Le centre de compétence Fep, qui est géré par l'OSEO Suisse centrale, sera intégré dans le CSCSP dès le 01.01.2020. www.bist.ch/fr/

Santé: le Secrétariat de Santé Prison Suisse SPS a été intégré dans le CSCSP.

Groupe de réflexion: mise en réseau et réflexion autour des évolutions dans le contexte européen.